

## commentaire art 20 constitution

Par **floRINE**, le **15/11/2007** à **17:02**

bonjour,  
j'ai u commentaire de texete à faire sur l'art 20 de la constitution de 58 "le gouvernement détermine et conduit la politique de l'Etat". J'aimerais savoir comment faire pour commenter un texte si court, comment ne pas basculer dans la dissertation?  
merci d'avance

Par **x-ray**, le **15/11/2007** à **17:16**

Bonjour,

Comme le précise la charte du forum, on attend de vous que vous avanciez un minimum de solutions personnelles, des pistes de réflexion...

Evidemment, la longueur du texte ne permet pas un commentaire au sens strict du terme, et vous allez rédiger ce qui ressemblera à une dissertation. Mais justement, dans ce cas, toute la difficulté revient à formuler le sujet d'une dissertation qui correspondrait à commenter l'art 20 C...

Faites nous part de vos idées et on en reparle ensuite.

Respectueusement  
X-ray

Par **floRINE**, le **19/11/2007** à **17:56**

bonjour,  
après qq recherches voila le plan qui m'est apparu correspondre au sujet, les titres sont encore à travailler, c'est juste pour montrer les idées!

I.Les attributions du gouvernement

A.la disposition de l'administration et des froces armées

B.les autre attribution (contreseing, attributions en cas de crise)

II.L'application partielle de ces attributions

- A. la concurrence avec le président en cas de non cohabitation
- B. la concurrence des autorités administratives indépendantes (ex du CSA)

Que pensez vous de ce plan?  
merci d'avance pour vos réponses

Par **x-ray**, le 19/11/2007 à 19:02

Bonjour,

Voici le texte :

"Le Gouvernement détermine et conduit la politique de la Nation.

Il dispose de l'administration et de la force armée.

Il est responsable devant le Parlement dans les conditions et suivant les procédures prévues aux articles 49 et 50."

Votre plan ne traite absolument pas du troisième alinéa, qui est fondamental puisqu'il traite de la responsabilité du gouvernement.

Par ailleurs, la concurrence des AAI me paraît hors sujet. Dans quelle mesure les AAI sont-elles en concurrence avec le gouvernement au regard de l'article 20 ?

Par **floRINE**, le 19/11/2007 à 19:16

j'avais réfléchi à une autre proposition de plan, est-ce que celui-ci correspond mieux au sujet?(là encore les titres sont à travailler)

La 1ère partie reste la même. Mais la 2ème partie change:

- II. le pouvoir du gouvernement est contrôlé et réduit
- A. le contrôle par l'AN (responsabilité des ministres devant l'AN)
- B. la concurrence avec le président en cas de non cohabitation

J'ai hésité à faire une sous-partie sur le rôle du 1er ministre mais je crains que ça soit hors sujet étant donné que son rôle est défini par l'article 21, qu'en pensez-vous?

Par **x-ray**, le 19/11/2007 à 19:40

Personnellement, je pense que tu as tout ce qu'il faut pour mettre en place un plan cohérent. Tu peux faire une synthèse dans une première partie des deux parties de ton ancien plan, et une seconde reprenant un élément de ton deuxième plan...

Je te donne mon avis en mp après une nouvelle tentative de ta part...même si ce n'est pas la

vocation du forum (ni la mienne d'ailleurs !)

Par **floRINE**, le **19/11/2007** à **20:24**

merci pour votre aide car ce commentaire m'a vraiment posé problème!

Par **x-ray**, le **19/11/2007** à **21:27**

OUPS, je reviens sur ce que j'ai dit : en relisant ton premier message, je m'aperçois d'une ambiguïté : quel est le sujet ? Le commentaire de la totalité de l'article 20, ou seulement le premier alinéa ?

Par **priscou**, le **13/03/2012** à **20:38**

Bonjour,

Moi ce n'est que sur le premier alinéa et je ne vois pas trop si mon idée est bonne :  
je pensais à mettre en première partie

- I -Un gouvernement théoriquement meneur de la politique
- II -Une pratique plus centrée sur l'exécution

Merci de m'aider je suis désespérée